

MÉMOIRE

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Présenté au BAPE

Déposé par :

Le député fédéral de Chicoutimi–Le Fjord

Monsieur Richard Martel

Octobre 2020

Présentation de la fonction de député fédéral du Canada

Élu par la population de ma circonscription de Chicoutimi–Le Fjord, je me dois, à titre de député fédéral, de représenter les électeurs, d’être à leur écoute, de travailler dans leur intérêt et de faire connaître les préoccupations de notre région.

En octobre 2019, la population m’a réélu en toute connaissance sur le fait que j’appuyais le Projet GNL Québec–Énergie Saguenay. C’est en conformité avec ce devoir de représentation que je dépose ce mémoire en faveur de l’acceptation de ce grand projet.

Pistes de réflexion

Les différents éléments que je présente s'inspirent d'une longue réflexion qui a mené à ma décision de soutenir GNL Québec.

Concept 1 : Économie et démographie

Avant même l'épisode de la pandémie, l'économie régionale avait besoin d'une régénération parce que sa stagnation et son manque de développement ont forcé pas moins de 28 000 jeunes à quitter la région, faute d'y trouver un emploi. De ce fait, la région présentait déjà un bilan démographique négatif.

De surcroît, la crise sanitaire, liée à la COVID-19, a ajouté une autre problématique à la situation économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En septembre 2020, Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, révélait d'ailleurs que notre région, sur le plan économique, était la plus touchée par cette crise, et ce, à travers tout le Québec. Le Mouvement Desjardins prévoit la possibilité d'une croissance économique de 3,5 % en 2021 pour la région, mais cette reprise sera la plus lente en comparaison avec celle du reste du Québec. Il nous faut donc prévoir une ouverture sur de grands projets si l'on veut permettre une relance régionale productive.

Impact du Projet GNL

Je trouve important de considérer ce que GNL apporterait à notre région. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Pendant la phase de construction du complexe de liquéfaction, 6000 emplois directs et indirects – il faut penser aux nombreux équipementiers – seront générés, dont 4000 directs en période de pointe, alors qu'il y en aura 1100, toujours directs et indirects, en période d'opération. On parle ainsi de création et de consolidation d'emplois. Comme les retombées économiques sont proportionnelles au nombre d'emplois, on peut donc s'attendre à ce que tous ces travailleurs participent à l'essor économique régional.

Parlant de retombées économiques, on peut dire qu'elles seraient majeures : pendant la construction (600 M\$ par année, durant 4 ans, et 100 M\$ en recettes fiscales), en phase opérationnelle (807 M\$ par année, et 110 M\$ en recettes fiscales).

Tout cela me confirme que le projet Énergie Saguenay serait bénéfique économiquement pour notre région, mais aussi en revenus pour le gouvernement.

Il m'apparaît donc évident que la réalisation d'un grand projet, comme celui de GNL Québec, par besoin essentiel de main-d'œuvre, favoriserait la rétention de nos jeunes et la venue d'autres travailleurs dans la région, ce qui aurait une incidence importante sur la démographie et, par conséquent, sur l'économie régionale.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger tout l'aspect diversification économique, c'est-à-dire une économie variée, non limitée à un seul acteur principal, comme Rio Tinto. L'économie régionale ne doit pas s'appuyer uniquement sur l'industrie de l'aluminium ou sur l'industrie forestière. Il importe donc de chercher à se diversifier.

Concept 2 : Augmentation des besoins énergétiques

D'ici 2040, la population mondiale devrait augmenter de plus de 1,7 milliards d'habitants. On peut ainsi en déduire que le besoin énergétique sera lui aussi en augmentation. En fait, l'Association internationale de l'énergie (AIE) prévoit une hausse de 24 % de la demande d'énergie mondiale et une hausse de 36 % de la demande en gaz naturel « que plusieurs pays veulent substituer au charbon [...] car il est plus économique et fiable et génère moins d'émissions ».

Impact du Projet GNL

Le Québec aura l'opportunité de faire partie de la solution énergétique en termes de production, sans toutefois le faire au détriment de la lutte aux changements climatiques et à la réduction des gaz à effet de serre.

Quand je pense qu'en Inde et en Chine, respectivement 60 % et 72 % de l'électricité est produite par des centrales au charbon, je ne peux que saluer le projet Énergie Québec, dont les installations, fonctionnant à l'hydroélectricité, pourront exporter le gaz naturel liquéfié le plus vert et le plus durable du monde entier, et pourvoir aux besoins énergétiques en croissance.

Concept 3 : Environnement

Le respect de l'environnement et la lutte aux changements climatiques sont au cœur même des débats entourant le projet Énergie Saguenay de GNL Québec, ce qui est bien à propos, puisque tout un chacun veut protéger la planète, entre autres, par la réduction des GES.

Je n'y échappe pas ! Je veux protéger la planète; mes concitoyens veulent la protéger; les Québécois et les Canadiens le veulent aussi. Tant que le projet respecte les normes environnementales qui sont parmi les plus rigoureuses au monde, ce projet devrait aller de l'avant. Pour moi, GNL se présente comme une source d'énergie de transition, qui aura des répercussions sur les émissions de GES mondiales.

Impact du Projet GNL

Énergie de transition :

On est maintenant à la croisée des chemins, où il faut arrimer augmentation des besoins énergétiques et diminution des sources polluantes. C'est ce que propose GNL Québec, une énergie de transition, il s'agit de remplacer le charbon et le mazout par le gaz naturel liquéfié. La

liquéfaction du gaz naturel le rend plus facile à exporter. Cette exportation permettra ainsi à notre région et au Québec de participer à l'assainissement environnement mondial en offrant ailleurs dans le monde une autre source énergétique, une énergie à plus faible empreinte carbone.

Réduction des émissions de GES :

La substitution du charbon par le gaz naturel permet une réduction d'à peu près 50 % des GES. Le GNL représente donc un avantage sur les autres sources énergétiques de combustion parce que ce gaz ne produit pas d'oxydes de soufre et d'azote ni de fines particules dans l'air.

De plus, il importe de dire que l'alimentation en électricité de l'usine de Saguenay se ferait à partir d'un réseau localement établi; le complexe serait alors approvisionné à 100 % par l'hydroélectricité, donc une usine 100 % carboneutre. C'est un atout pour nous d'avoir, à notre portée, une énergie renouvelable que l'on peut mettre au service de la réalisation de ce projet. D'entrée de jeu, on doit donc déjà considérer une diminution de 84 % des émissions de GES si on compare les installations saguenéennes avec d'autres usines. De plus, le procédé de liquéfaction demande 15 % moins d'énergie au Saguenay à cause de la température plus froide de notre région. C'est un autre avantage d'installer l'usine ici. Comme on l'a déjà dit, la substitution des différentes sources combustibles par le gaz naturel représente en soi une importante réduction de GES à l'échelle mondiale, soit une réduction de 700 millions de tonnes en 25 ans.

Quand on a le souci de protéger la planète, on comprend que le projet GNL Québec peut y contribuer.

Concept 4 : Engagements de GNL

Envers la communauté :

En tant que député fédéral, je trouve rassurant que GNL s'engage à former des comités de consultation auprès de la communauté : des Premières Nations, des représentants des municipalités, du milieu touristique, des universités, de la RD, des groupes environnementaux, du transport maritime et des citoyens, entre autres.

Envers la faune aquatique (dont les bélugas) :

Un autre engagement vient apaiser mes préoccupations et celles de plusieurs autres, c'est celui visant la protection des bélugas. GNL promet d'instaurer des mesures d'atténuation (avec un investissement de 5 M\$) : réduction de l'empreinte sonore, contrôle de la vitesse et respect des corridors maritimes. C'est une mesure qui m'apparaît essentielle et tout à fait sécurisant.

Concept 5 : Soutien de diverses instances

Il faut se le dire, le projet de GNL, Énergie Saguenay, a la faveur populaire dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Comme je le disais en introduction, j’ai été réélu en octobre 2019, alors que les citoyens étaient bien au fait que je soutenais le projet GNL. N’est-ce pas là un appui indirect à Énergie Saguenay ? Si cela ne suffit pas, on peut se référer au sondage Segma (septembre 2020), dont les résultats confirment l’acceptabilité sociale de ce grand projet.

Appui ferme : 52,3 % des répondants
Appui conditionnel : 32,7 % des répondants
Rejet sans appel : 9,4 % des répondants

C’est donc dire que près de 85 % des répondants régionaux soutiennent GNL, soit de façon inconditionnelle ou bien sous certaines conditions.

Lors d’une mobilisation en faveur des grands projets en chantier, « Je crois en ma région », GNL Québec a eu le soutien des participants suivants :

- Conseil de Ville de Saguenay (11 conseillers contre 3)
- Chambre de commerce et d’industrie
- MRC du Fjord
- Promotion Saguenay

Tout dernièrement, le gouvernement provincial a aussi plaidé en faveur du projet GNL.

Voici en quelques mots la position des instances gouvernementales du Québec, qui ont paru dans Le Devoir du 23 septembre 2020 :

- Monsieur le premier ministre Legault croit que ce projet pourrait « aider la planète ».
- Selon le ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoît Charrette, il pourrait y avoir des « mérites » environnementaux en lien avec cette usine.
- Jonatan Julien, ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, y voit la possibilité de réduire les GES « à travers le monde de manière formidable ».
- La ministre déléguée au Développement régional, Marie-Ève Proulx, tout en attendant les résultats du BAPE, voit ce projet comme faisant partie du développement économique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. « Je suis d’avis qu’il faut arriver à diversifier notre économie ». « [...] un projet qui suscite quand même une adhésion importante de la communauté locale et régionale ». [Le projet] aurait « des retombées directes pour l’économie de tout le Québec ».
- Du côté du gouvernement fédéral, le ministre des Ressources naturelles, Seamus O’Regan, a affirmé, le 7 septembre 2020, à la Conférence virtuelle Gastech 2020 « que la meilleure voie vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre consiste à faire du gaz naturel un produit plus vert qui pourra être vendu à l’étranger, principalement à des pays

asiatiques, pour remplacer le charbon comme source d'énergie pour produire de l'électricité ». Il donnait alors un aperçu du « programme vert » que le premier ministre Trudeau a présenté environ deux semaines plus tard dans le discours du Trône.

- Le *News, Energy, Politics, Ottawa Insider*, du 14 octobre 2020, rapporte que le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique accélérerait ces projets en concluant « des accords de collaboration avec les groupes autochtones impliqués dans le GNL » et « travaillerait avec eux pour établir des processus d'examen et d'approbation accélérés ».

En conclusion, je vous ai présenté, chers membres de la Commission, les raisons qui motivent ma position en faveur du projet GNL-Énergie Saguenay. Bien évidemment, le maintien de cette position est assujéti à l'évaluation environnementale que votre organisation est en mesure de faire. Nul doute que l'évaluation des dossiers qui vous sont présentés s'effectue dans un cadre réglementaire des plus rigoureux; je me fie donc à vos compétences et à votre expertise en termes d'environnement pour estimer judicieusement la valeur de ce projet.

Richard Martel
Député de Chicoutimi–Le Fjord
richard.martel@parl.gc.ca
320, rue Sainte-Anne, bureau 101
Chicoutimi, Québec
G7J 2M4
418.698.5648